

Un canadien-français à la banque du Canada

Me. Eugène Poirier, candidat fortement appuyé comme directeur. Citoyen estimé, professionnel réputé, apôtre des Caisses populaires.

Me. Eugène Poirier, notaire, à Montréal, est l'un des candidats les plus fortement appuyés au poste de directeur pour la catégorie "B" de la Banque du Canada.

Me. Eugène Poirier est un citoyen marquant de la cité de Montréal. Depuis plus de vingt ans, il est un des pionniers des quartiers nord de cette grande ville commerciale et industrielle, au développement desquels il a pris une part des plus actives.

Originaire de la vallée d'Yamaska, tant né à Saint-Aimé, province de Québec, le 3 mai 1891, il a ajouté son expérience remarquable des affaires, toujours croissante depuis son arrivée à Montréal, à ses connaissances intimes des milieux et des besoins de la campagne. Ses aptitudes d'homme d'action se sont développées par une pratique intense de sa profession légale de notaire, qu'il exerce depuis vingt et un ans, sous la raison sociale de *Biron et Poirier*, à Montréal, comme associé de Mr. Edouard Biron, ancien secrétaire et membre actuel de la Chambre des notaires.

Il est administrateur de quatre importantes seigneuries historiques des vallées du Richelieu et du Saint-Laurent, et de plusieurs successions canadiennes françaises parmi les plus considérables.

Après ses études primaires, faites chez les Religieux de Sainte-Croix, il obtint son baccalauréat ès-arts au collège de Saint-Hyacinthe, en 1910. Il obtint sa licence en droit avec très grande distinction, en 1913, de l'Université de Montréal (après l'Université Laval de Montréal), décrochant les bourses Wilson, Campbell et Beauchamp.

Marié en 1914, à Dame Annette Garneau, M. Poirier a quatre enfants :

Mr. Eugène Poirier, fut paré des sociétés suivantes: *La Société Saint-Jean-Baptiste* de Montréal, dont il est membre fondateur de la section Effort; *Paroisse de la Société Saint-Jacques de Paris*; *La Société d'Institution de Montréal*; *La Société de la Concorde*, dont il est le trésorier; *L'Alliance Nationale*; *La Société des Nominés et des Antiquaires*; *L'Institut national des Amis*, section de la province de Québec, dont il est le directeur.

Il appartient aussi aux *Ordres* *Canadien-Français*, et *Égout Saint-Jacques* de Saint-Hyacinthe, et à l'*Association Nationale* de la *Caisses Populaires* de Montréal.

Comme homme d'action, Me. Poirier a été très actif dans le mouvement qui a vu naître le *Bulletin de la Ferme*, cette remarquable institution d'épargne et de crédit mutuel. Il a reçu quantité de témoignages d'éloge, entre autres de Lord Grey, de l'Honorable MacKenzie King, de l'Honorable E. D. Monek, de Sir Lomar Gouin, de Sir Rodolphe Lemieux, de l'Honorable L. A. Taschereau, de l'Honorable J. E. Perron et de l'Honorable Adélard Godbout.

M. Poirier est président-fondateur de la Caisse Populaire de Sainte-Cécile de Montréal, dont le chiffre d'opérations à date dépasse \$20,000,000.00. Il est président de l'Union régionale de Montréal des Caisses Populaires, et directeur de la Fédération de Québec des Unions de Caisses Populaires.

Cette institution des *Caisses Popu-*

Les bons grains de semence

Par J.-R. PELLETIER, M.Sc. Assistant-Régisseur, Station Expérimentale Ste-Anne de la Pocatière

Si l'on tend de plus en plus à établir la production animale sur une base économique par l'emploi des grains produits sur la ferme, il devient donc plus urgent d'augmenter la qualité et le rendement de ces récoltes à l'acre. Un des plus rapides moyens d'y parvenir est l'emploi de bons grains de semence puisque l'on récolte toujours de que l'on sème.

L'ensemencement de bons grains de semence, soit de céréales ou autres, augmente non seulement leurs propres rendements, mais contribuent inévitablement au succès des autres cultures qui enfreint dans le même système de rotation en réduisant principalement la population des mauvaises graines qui sont enlevées par le criblage.

Cette pratique de n'employer que des grains de semence approuvés est, à juste titre, suivie par le cultivateur qui produit des grains de semence pour fins commerciales, mais il n'y a pas de raison pour n'en pas faire une méthode courante chez tous nos cultivateurs, puisqu'il en coûte si peu pour ce qu'elle rapporte. Il n'y a donc aucune raison d'hésiter à employer une semence choisie, soigneusement criblée et étant de variétés reconnues par nos institutions agricoles. Une façon peu coûteuse de procéder est celle de semer sur parcelle à chaque année une petite quantité de semence enregistrée, laquelle sera cultivée et nettoyée plus attentivement et dont la récolte servira à l'ensemencement des grands champs l'année suivante.

Les Stations Expérimentales et les quelques cultivateurs spécialisés qui produisent régulièrement des semences enregistrées ou de souche Elite de toutes les classes de grains, font qu'avec les octrois alloués par le gouvernement, il n'est pas excusable de maintenir cette production à un niveau de négligence telle qu'elle existe encore chez nombre de cultivateurs. De plus, il y a dans chaque comté et parfois dans plusieurs paroisses d'un même comté des cribles placés à la disposition des cultivateurs pour le nettoyage de leurs semences.

Au cours de la saison de 1934, cette Station obtenait quarante échantillons d'avoine de semence employés chez les cultivateurs et les essayait en comparai-

sons avec huit échantillons de même espèce, mais d'une semence approuvée. Une analyse de ces quarante échantillons révéla qu'avec la semence d'une acre, on semait en moyenne 1,421 graines de mauvaises herbes dangereuses, 8,631 nuisibles et 41,930 grains étrangers utiles. De plus, le nombre d'épis charbonnés était de 16,388 par acre et dans quelques cas le pourcentage de germination n'atteignait que 49 à 50%. Bien que la durée de végétation fût également bonne dans les deux groupes, le rendement des échantillons sélectionnés était de 27.6% plus élevé et le poids au minot de 2.2 livres.

Comme l'on clame de toutes parts que l'envahissement des mauvaises herbes, est le plus grand fléau actuel dans la production des récoltes, il semble nécessaire d'agir avec plus de diligence et de précaution à l'avenir.

Comme l'on clame de toutes parts que l'envahissement des mauvaises herbes, est le plus grand fléau actuel dans la production des récoltes, il semble nécessaire d'agir avec plus de diligence et de précaution à l'avenir.

Appréciation du poulain

(Suite de la page 14)

surtout les indications du dessous qui doivent primer.

4. *Chez le dix-huit mois*: on examinera d'abord le bas des membres depuis le pied jusqu'au genou et jusqu'au jarret; ces régions doivent être considérées comme définitives avec leurs qualités et leurs défauts (genou renversé, tendon failli, boulets ronds). Au contraire, dans le corps, beaucoup d'améliorations peuvent encore se faire: tête trop forte, encolure trop courte, croupe étroite et oblique, dessus long et dos plongeant par manque de garrot et puis la graisse couvre tant de défauts.

De plus, "la force de l'élevéur" — ce qui ne s'acquiert que par l'expérience — est de savoir distinguer dans un "poulain onéré", le sujet de grande taille qui est en même temps proportionné, qui est encore "fait en poulain", et le "rétirable étiqué" qui apparaît grand surtout par défaut de développement du tronc et excès correspondant dans la longueur des membres: celui-ci ne deviendra jamais un bon cheval. Le premier peut parfaitement arriver, mais il y mettra le temps; il manque simplement de précocité. (Voir encore si c'est un défaut aussi important pour le cheval que pour les autres espèces domestiques, puisqu'il est reconnu que la longueur de la vie correspond au temps mis pour se former. Donc, tout précoce a sa vie diminuée. Donc, la vie du travailleur-cheval serait diminuée par la précocité; note personnelle.)

NOUS ACHETONS

FOURRURES VERTES

de toutes sortes

et payons les plus hauts prix du marché suivant la qualité.

Envoyez-nous vos fourrures vertes

Nous vous ferons une offre et garderons les peaux jusqu'à votre acceptation du prix.

DEMANDEZ ETIQUETTES D'EXPEDITION

Holt, Renfrew & Co.
Limited

35 rue Buade Québec

Un connaisseur ne se trompe pas: il voit que tel sujet acquerra rapidement son format final, tandis que tel autre ne sera "cheval fait" qu'à cinq ans.

Lorsque dans un "concours de dix-huit mois", le connaisseur vous dit qu'un poulain mâle ressemble pas mal à une pouliche, c'est que ses caractères secondaires — nécessaires pour un bon reproducteur — ne sont pas suffisamment accentués. Par rapport à la pouliche de même âge, il doit avoir plus d'os, le train de devant plus développé, le poitrail plus large, les avant-bras plus musclés, le garrot plus empâté, la croupe plus ronde, la croupe moins anguleuse.

Voilà, pour finir, le dernier conseil du professeur Zwaenepoel: Ne vous laissez pas induire en erreur par des apparences normales ou provoquées artificiellement; un sujet efflanqué paraîtra manquer de sangle; un maigre semblera trop étroit de poitrail; un poulain noir paraîtra avoir plus d'os qu'un poulain de robe claire; le manque de poils sur le canon donne l'impression d'un membre trop grêle. Un sujet long de croupe et oblique d'épaule, mais court de dessus, paraîtra plus long qu'un autre qui a le dessus long, l'épaule droite et la croupe avalée. Pourtant, quelle différence de valeur entre les deux!

Maintenant, nous voudrions connaître l'avis des jeunes éleveurs qui ont lu ces conseils: ne méritaient-ils pas d'être tirés de l'oubli... et ne pourrait-on pas avantageusement les publier à nouveau dans dix ans? — Dr Y. TERIN, dans le "Paysan B-13"

Vous n'avez pas la peine d'écrire

Utilisez ce coupon d'abonnement



Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

REÇU LE _____ Nom _____
27 SEP. 1976 R.R. No _____
NOUVEAU Bureau de poste _____
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE Comté _____ Province _____
DU QUÉBEC

Placer une croix dans le petit carré selon que vous êtes ancien ou nouveau lecteur.

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

PER
B-226

S

BULLETIN

COOPÉRATION INDUSTRIELLE

PARAIT LES JEUX

VOLUME XXII

Enrichi

EX

Le p
Le s

Vou
jour

LE